

## ORDONNANCE COLLECTIVE

<b>DIABÈTE : TRAITEMENT DE L'HYPOGLYCÉMIE</b>	<b>OC-M-D1</b>
<b>Référence à un(e) :</b> <input type="checkbox"/> <b>Méthode de soins</b> <input type="checkbox"/> <b>Règle de soins</b> <b>Titre :</b> _____	
<b>Médication visée par l'ordonnance collective :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Instagluco<sup>®</sup>, Glucosol<sup>®</sup>, Glucose BD<sup>®</sup> / glucose, Dextrosol<sup>®</sup>, DEX-4<sup>®</sup> / dextrose, Dextrose 50% (IV), Glucagon (SC)</li> </ul>	
<b>Professionnels visés par l'ordonnance et secteur(s) d'activité(s) :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les infirmières exerçant au CSSS Vallée-de-la-Batiscan</li> </ul>	
<b>Catégories de clientèle visées ou situation clinique visée :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Client connu diabétique, en présence d'hypoglycémie</li> <li>▪ Client avec altération de l'état de conscience en présence d'hypoglycémie</li> </ul>	
<b>Activités réservées de l'infirmière :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique</li> <li>▪ Exercer une surveillance clinique de la condition des personnes dont l'état de santé présente des risques, incluant le monitoring et les ajustements du plan thérapeutique infirmier</li> <li>▪ Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques</li> <li>▪ Administrer et ajuster des médicaments ou d'autres substances</li> </ul>	



### Indication

- Traitement de l'hypoglycémie chez client connu diabétique ou avec altération de l'état de conscience.

### Condition

- Hypoglycémie symptomatique avec glycémie inférieure à 4,0 mmol/L

<b>Signes et symptômes d'hypoglycémie</b>	
<b>Neuro-hypoglycémique</b>	<b>Adréo-hypoglycémique</b>
▪ Diminution des performances mentales	▪ Tremblement
▪ Agressivité, excitation	▪ Anxiété
▪ Amnésie	▪ Céphalée
▪ Trouble visuel	▪ Palpitation, tachycardie
▪ Confusion	▪ Fringale
▪ Léthargie, air hébété	▪ Cauchemar
▪ Convulsion	▪ Sudation, diaphorèse
▪ Coma	

Adopté par le CMDP :	 _____ Rémi Grandisson, président du CMDP	
Validé par la DSSOS-SI :	 _____ Chantal Carignan	
Date d'entrée en vigueur :	09-02-2009	Date de révision : _____

## Précautions

- Si le client prend de l'Acarbose (GlucoBay<sup>®</sup>), il est important d'administrer du dextrose ou du glucose, et non pas du sucrose ou d'autre sucre complexe. Préférer le Glucose BD<sup>®</sup> ou le lait. Voir tableau p. 4 de 4.

## Limites / Orientation vers le médecin

- L'état de conscience du client doit lui permettre d'avaler sécuritairement et de protéger ses voies respiratoires.

## Contre-indications au glucagon

- Insulinome (rare)
- Phéochromocytome (rare)
- Allergie ou intolérance au glucagon

## Directives

1. Faire une glycémie capillaire.
2. **Si glycémie inférieure à 4,0 mmol/L avec symptômes d'hypoglycémie et que l'état de conscience le permet :**
  - Administrer **15 g** de sucre à absorption rapide (voir tableau p. 4 de 4).
  - Surveiller étroitement le client. Répéter la glycémie capillaire après 15 minutes.
  - Répéter le même traitement si la glycémie est toujours inférieure à 4,0 mmol/L.
  - Ajouter une collation comprenant un féculent et des protéines si aucun repas ou collation n'est prévu dans un délai d'une heure.  
Ex. : - 1 tranche de pain ou 2-3 biscuits secs  
- 1 once de fromage ou 15 ml (1 c. à table) de beurre d'arachides ou 125 ml (½ tasse) de lait
  - Rechercher les causes de l'hypoglycémie. Faire le suivi et l'enseignement lorsque le client est apte à le recevoir. Référence au médecin selon le cas.
3. **Si glycémie inférieure à 2,8 mmol/L, mais que l'état de conscience le permet :**
  - Administrer **20 g** de sucre à absorption rapide (voir tableau p. 4 de 4).
  - Surveiller étroitement le client. Répéter la glycémie capillaire après 15 minutes.
  - Répéter le même traitement si la glycémie est toujours inférieure à 4,0 mmol/L.
  - Ajouter une collation comprenant un féculent et des protéines si aucun repas ou collation n'est prévu dans un délai d'une heure.  
Ex. : - 1 tranche de pain ou 2-3 biscuits secs  
- 1 once de fromage ou 15 ml (1 c. à table) de beurre d'arachides ou 125 ml (½ tasse) de lait

- Dans le cas d'hypoglycémie secondaire à une injection erronée d'insuline, il est préférable d'utiliser le glucagon reconstitué :
  - Adulte et enfant de plus de 20 kg, administrer 1 mg, SC ou IM.
  - Enfant de moins de 20 kg, administrer 0,5 mg, SC ou IM.
- Aviser le médecin de l'hypoglycémie de son client après l'initiation du traitement.
- Rechercher les causes de l'hypoglycémie. Faire le suivi et l'enseignement lorsque le client est apte à le recevoir.

#### **4. Si glycémie inférieure à 4,0 mmol/L et que le client est semi- conscient ou comateux :**

- Ne rien administrer par la bouche.
- Placer en position latérale de sécurité afin de protéger les voies respiratoires.
- Administrer O<sub>2</sub> avec masque à 15 L/min, si détresse respiratoire.
- Si pas de veine immédiatement disponible, ou dans le cas d'hypoglycémie secondaire à une injection erronée d'insuline, administrer du glucagon reconstitué :
  - Adulte et enfant de plus de 20 kg, administrer 1 mg, SC, IM ou IV.
  - Enfant de moins de 20 kg, administrer 0,5 mg, SC, IM ou IV.
- Suite à l'administration du glucagon, ouvrir une veine avec D 5%, (Référence ordonnance collective OC-M-B3 : Décider d'ouvrir une voie veineuse).
- Dès qu'une voie veineuse est disponible, injecter du Dextrose 50% IV si le client n'a pas regagné un état de conscience permettant l'absorption orale de sucre à absorption rapide, et ce, même si du glucagon a déjà été administré :
  - Adulte : seringue préparée de 50 ml en 1 à 3 minutes.
  - Dosage pédiatrique si moins de 20 kg : diluer la seringue de 50 ml de D 50% dans un D 5% 250 ml (12,5%) et administrer à débit maximum jusqu'à reprise de conscience, puis réduire le débit à 100 ml/heure.
- Répéter la glycémie capillaire après 10-15 minutes :
  - Si la personne reprend conscience, donner 15 g de sucre à absorption rapide.
  - Si la personne ne reprend pas conscience, répéter l'administration de dextrose 50% IV, à la même dose.
 Ne pas répéter le glucagon.
- Aviser le médecin traitant ou à défaut le médecin de garde, immédiatement après l'application du traitement.
- Aviser l'ambulance et préparer le transfert du client, à moins de consigne contraire prévue au niveau de soins.

## SUCRE À ABSORPTION RAPIDE

Personne qui NE reçoit PAS d'acarbose / GlucoBay®				Personne qui reçoit de l'acarbose / GlucoBay® (retarde l'absorption du sucrose)			
Exemple d'aliments fournissant 15 g de glucides		Exemples d'aliments fournissant 20 g de glucides		Exemple d'aliments fournissant 15 g de glucides		Exemples d'aliments fournissant 20 g de glucides	
1 <sup>er</sup> choix	2 <sup>e</sup> choix	1 <sup>er</sup> choix	2 <sup>e</sup> choix	1 <sup>er</sup> choix	2 <sup>e</sup> choix	1 <sup>er</sup> choix	2 <sup>e</sup> choix
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 15 ml de sucre blanc (3 sachets) dissout dans l'eau OU</li> <li>▪ 125 ml (½ tasse) de boisson gazeuse régulière OU</li> <li>▪ 15 ml de miel, sirop de maïs, mélasse ou confiture OU</li> <li>▪ 5 comprimés de Dextrosol® OU</li> <li>▪ 3 comprimés de Glucose BD® OU</li> <li>▪ 4 comprimés de DEX-4® OU</li> <li>▪ 7 comprimés de Glucosol®</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 125 ml (½ tasse) de jus de fruits OU</li> <li>▪ 300 ml (1¼ tasse) de lait OU</li> <li>▪ 1½ tube d'Instaglucon®</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 20 ml de sucre blanc (4 sachets) dissout dans l'eau OU</li> <li>▪ 175 ml (¾ tasse) de boisson gazeuse régulière OU</li> <li>▪ 20 ml de miel, sirop de maïs, mélasse ou confiture OU</li> <li>▪ 7 comprimés de Dextrosol® OU</li> <li>▪ 4 comprimés de Glucose BD® OU</li> <li>▪ 5 comprimés de DEX-4® OU</li> <li>▪ 9 comprimés de Glucosol®</li> </ul>	Non recommandé	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 3 comprimés de Glucose BD® à mâcher ou écrasés OU</li> <li>▪ 4 comprimés de DEX-4® OU</li> <li>▪ 7 comprimés de Glucosol®</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 300 ml (1¼ tasse) de lait</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 4 comprimés de Glucose BD® à mâcher ou écrasés OU</li> <li>▪ 5 comprimés de DEX-4® OU</li> <li>▪ 9 comprimés de Glucosol®</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 400 ml (1 ⅔ tasse) de lait</li> </ul>